

Appels mondiaux

Février - Mars 2009

AMNESTY INTERNATIONAL
Document public
Index AI : NWS 22/001/2009
ÉFAI

Février 2009

PASSEZ À L'ACTION

Appels mondiaux d'Amnesty International

- Greta Baghdasaryan lutte pour ses droits ; elle a subi la violence domestique pendant des années.
- Muhammad Haydar Zammar a été condamné à douze ans de prison à l'issue d'un procès inique.
- Abune Antonios, quatre-vingt-un ans, est maintenu en détention pour avoir pratiqué sa religion.
- Alexandra Hidalgo se bat pour obtenir justice après avoir été enlevée, torturée et violée.
- Zarganar, prisonnier d'opinion, est condamné à cinquante-neuf ans de prison pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression.

Vous pouvez les aider.

Veillez détacher ces Appels mondiaux – photocopiez-les et diffusez-les. En écrivant une lettre, vous pouvez changer une vie.

Les lettres n'ont pas besoin d'être longues ou détaillées – toutes les lettres ont leur utilité. Écrivez en anglais, dans votre propre langue ou dans celle de la personne visée par l'appel. Veillez donner le nom complet de la personne en faveur de laquelle vous écrivez, et transmettre à Amnesty International une copie de toute réponse reçue.

Merci d'agir dès maintenant.

ARMÉNIE

Discrimination dans une affaire de violence domestique

Greta Baghdasaryan

En 1989, encore adolescente, Greta Baghdasaryan a été violée par un homme qu'elle connaissait depuis trois ans. Apprenant qu'elle était enceinte, le violeur l'a conduite dans le village isolé où vivaient ses parents afin de garder la grossesse secrète. Ils se sont ensuite mariés.

Dans un entretien accordé à Amnesty International, Greta a évoqué cette grossesse qui s'est terminée en fausse couche ; son mari lui avait fait faire un long trajet à pied, sans eau, tout en la frappant avec une branche. Ensuite, pendant onze ans, elle a connu le viol, les coups et d'autres formes de violence. Elle a quitté son mari en 2001 après qu'il l'eut frappée à coups de pelle. Elle avait alors eu le nez cassé et une commotion cérébrale. Revenant en 2008 sur cette période, Greta a expliqué qu'elle ne savait pas à qui s'adresser : *« Je n'ai jamais pensé que je pouvais demander de l'aide à la police, D'ailleurs, j'aurais eu peur des conséquences. »*

Comme ces mauvais traitements l'ont laissée infirme, elle ne peut pas subvenir aux besoins de ses enfants. Greta Baghdasaryan et ses enfants ne peuvent plus se rendre dans la maison familiale. Après leur divorce en 2002, son ex-mari a fait radier leurs deux fils du registre des résidents locaux, les privant ainsi de certains droits relevant de la citoyenneté. L'avocat actuel de la jeune femme pense qu'elle ne peut engager une procédure judiciaire, car les dossiers médicaux ne sont pas recevables comme éléments de preuve.

Veillez écrire aux autorités arméniennes pour les inviter à faire en sorte que Greta Baghdasaryan obtienne des réparations complètes, comportant une indemnisation ainsi que des mesures de réadaptation médicale, psychologique et sociale. Demandez qu'elle bénéficie de mesures d'assistance sociale et d'un logement adéquat, et que ses fils puissent exercer de nouveau tous les droits liés à la citoyenneté.

Envoyez vos appels au Premier ministre :

Prime Minister Tigran Sargsyan
Government Building 1
Republic Square
Yerevan 0010
Arménie

Formule d'appel : Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier ministre,

ÉRYTHRÉE

Un responsable religieux persécuté

Abune Antonios

Abune Antonios, âgé de quatre-vingt-un ans, est l'un des quelque 2 000 membres de groupes religieux actuellement incarcérés en Érythrée. Assigné à résidence le 13 janvier 2006, il a été transféré le 28 mai 2007 vers un lieu gardé secret à Asmara, la capitale érythréenne. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion, car elle estime qu'il est uniquement maintenu en détention pour avoir exercé ses droits à la liberté d'expression et de religion. Ces deux droits sont garantis par la Constitution érythréenne qui, bien que ratifiée, n'est toujours pas appliquée.

En 2003, Abune Antonios a été intronisé patriarche de l'Église orthodoxe érythréenne à Asmara. Sa résistance à l'ingérence du gouvernement dans les affaires religieuses est allée croissante et, en 2004, il a protesté contre l'incarcération de trois prêtres orthodoxes maintenus en détention secrète. En janvier 2005, les autorités de son Église lui ont retiré ses pouvoirs exécutifs, apparemment parce qu'il avait critiqué la politique du gouvernement.

Amnesty International craint vivement pour la santé d'Abune Antonios. Il semble qu'on lui refuse les soins médicaux que nécessite son diabète. Un grand nombre des personnes arrêtées en Érythrée pour avoir pratiqué leur foi, parmi lesquelles des témoins de Jéhovah et des dizaines de chrétiens orthodoxes et de musulmans, subissent de pénibles conditions d'incarcération dans des lieux isolés : camps de l'armée, cellules souterraines et conteneurs métalliques. Certaines, gravement malades, n'ont pas été autorisées à recevoir des soins médicaux. Selon des informations reçues par Amnesty International, certains détenus étaient battus et ligotés dans des positions douloureuses.

Veillez écrire aux autorités afin de les prier de libérer le patriarche Abune Antonios immédiatement et sans condition. Tant qu'il sera en détention, il doit bénéficier sans attendre de soins médicaux adaptés, et être autorisé à s'entretenir avec sa famille et un avocat. Exprimez votre préoccupation quant à son placement arbitraire en détention, sans possibilité de contester cette mesure devant les tribunaux, au mépris de la Constitution et de la législation érythréennes.

Envoyez vos appels à la ministre de la Justice :

Ms Fawzia Hashim
Minister of Justice
Ministry of Justice
PO Box 241
Asmara
Érythrée

Fax : + 2911 126 422

Formule d'appel : Dear Minister, / Madame la ministre,

MYANMAR

Cinquante-neuf ans de prison pour faire taire un comique

Zarganar

Zarganar, comique, acteur et réalisateur très apprécié, critique déclaré de la junte militaire au pouvoir au Myanmar, a été condamné fin novembre à une peine d'emprisonnement d'une durée totale de cinquante-neuf ans. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion.

Après le passage du cyclone Nargis, qui a frappé le Myanmar en mai 2008, Zarganar a impulsé des initiatives visant à collecter des fonds auprès de donateurs privés et à distribuer des secours. Il a été arrêté le 4 juin 2008 pour sa participation à l'action humanitaire bénévole, après avoir critiqué dans des entretiens accordés à des médias étrangers le comportement du gouvernement face à la crise. Zarganar avait alors donné sur l'ampleur du désastre des informations dissimulées par les médias du Myanmar, que les autorités contrôlent de près. Lui-même et d'autres bénévoles ont recueilli des éléments sur les suites du cyclone et sur les opérations bénévoles de secours, rassemblant des séquences vidéo et des photos des zones touchées. Au moins 21 autres bénévoles ont été arrêtés pour avoir aidé des rescapés du cyclone.

Les cinquante-neuf ans d'emprisonnement auxquels Zarganar a été condamné comportent trois peines de quinze ans qui punissent des atteintes à la loi sur les communications électroniques. Amnesty International a des raisons de croire qu'il est en mauvaise santé et qu'il risque d'être torturé et de subir d'autres mauvais traitements. Zarganar est actuellement incarcéré à la prison de Myitkyina, dans l'État kachin (nord du pays) ; toute visite impose un trajet d'environ quatre jours à sa famille, qui réside à Yangon. Au Myanmar, c'est souvent la famille qui fournit des médicaments aux prisonniers et complète leur alimentation, ce qui est très difficile à faire quand des personnes sont emprisonnées loin des leurs.

Veillez écrire afin de demander la libération immédiate et sans condition de Zarganar. Exhortez le gouvernement du Myanmar à cesser d'incarcérer quiconque pour des raisons d'opinion et d'utiliser abusivement les lois sécuritaires pour réprimer toute expression pacifique d'opinions divergentes.

Envoyez vos appels au ministre de l'Information :

Brigadier-General Kyaw Hsan
Minister of Information
Ministry of Information
Bldg. (7), Naypyitaw
Myanmar

Courriers électroniques : Media.moi@mptmail.net.mm

Fax : +95 67 412 363

Formule d'appel : Dear General, / Mon Général, (si c'est un homme qui écrit)
ou Général, (si c'est une femme qui écrit)

SYRIE

Nouveau procès ou libération Muhammad Haydar Zammar

Muhammad Haydar Zammar, citoyen allemand d'origine syrienne, continue à purger une peine de douze ans d'emprisonnement pour appartenance présumée à l'organisation interdite des Frères musulmans. Amnesty International demande encore une fois que cet homme soit libéré ou bénéficie dans les meilleurs délais d'un nouveau procès qui respecte les normes d'équité.

En février 2007, Muhammad Zammar a été condamné par la Cour suprême de sûreté de l'État à l'issue d'un procès inique. Aucune preuve de son appartenance aux Frères musulmans n'a été présentée au tribunal, et l'organisation elle-même a nié que Muhammad Zammar en ait été membre ou ait eu des liens suivis avec ce mouvement ou l'un de ses membres. En juin 2007, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a conclu que Muhammad Zammar était détenu arbitrairement car son procès n'avait pas été conforme aux normes d'équité, et a prié les autorités syriennes de « *remédier à cette situation* ». Amnesty International n'a pas connaissance de mesures prises dans ce sens par les autorités.

Muhammad Zammar a été arrêté au Maroc et transféré de force en Syrie en décembre 2001, apparemment dans le cadre du programme de « *restitutions* » mis en place par les États-Unis. Il a été maintenu en détention provisoire pendant près de cinq ans, la plupart du temps au secret et à l'isolement, dans les locaux de la tristement célèbre Section Palestine, une branche du Service des renseignements militaires à Damas. Il a été soumis à la torture et à d'autres types de mauvais traitements en détention.

Veillez écrire aux autorités syriennes en leur demandant de faire le nécessaire pour que Muhammad Zammar bénéficie dans les plus brefs délais d'un nouveau procès, devant un tribunal dont les procédures respectent les normes internationales d'équité, ou de le relâcher.

Envoyez vos appels au président syrien :

President Bashar al-Assad

Presidential Palace

al-Rashid Street

Damas

Syrie

Fax : + 963 11 332 3410

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Excellence,

VENEZUELA

Une victime de viol privée de justice

Alexandra Hidalgo

Le 21 mai 2004, à Caracas, capitale du Venezuela, Alexandra Hidalgo a été forcée sous la menace d'une arme de sortir de sa voiture. Ses ravisseurs l'ont fait monter dans une camionnette, lui ont bandé les yeux et l'ont conduite dans un lieu isolé. Pendant sept heures et demie, plusieurs hommes, parmi lesquels elle a reconnu son ancien mari, lui ont fait subir des viols et des tortures. Vers 23 h 30, elle a été reconduite dans le centre de Caracas où elle a été abandonnée, les yeux toujours bandés, devant l'école de sa fille.

Moins de deux mois avant cette agression, Alexandra Hidalgo avait divorcé d'Ivan Sosa Rivero après quatorze ans de mariage ; elle avait subi de nombreuses violences physiques, psychologiques et sexuelles. Ivan Sosa Rivero, lieutenant-colonel dans l'armée vénézuélienne, a nié toute participation à l'enlèvement. Quand son ex-femme, face à lui, a affirmé l'avoir reconnu au cours de l'agression, il aurait menacé de les tuer, elle et leurs enfants, si elle parlait.

Malgré cela, Alexandra Hidalgo a trouvé sur le téléphone mobile d'Ivan Sosa Rivero des éléments compromettants qui ont aidé à obtenir son arrestation. Il a été inculpé d'enlèvement, de viol et de complicité de vol de véhicule avec circonstances aggravantes, et incarcéré pendant plus de quatre mois. Il n'a cependant jamais été traduit en justice : ses avocats ont obtenu le report de quatorze audiences. Libéré sous conditions en avril 2005, il est entré en clandestinité. Il n'a pas été repris.

Deux des autres agresseurs ont été condamnés à huit ans de prison ; deux autres hommes ont été acquittés et le sixième se cache. Alexandra Hidalgo vit dans la peur de son ex-mari et affirme qu'il a été vu devant son immeuble en avril 2008.

Veillez écrire au ministre de l'Intérieur et de la Justice pour lui demander de veiller à ce que les agresseurs présumés soient déférés à la justice. Dites-vous préoccupé(e) pour la sécurité d'Alexandra Hidalgo et de ses enfants.

Envoyez vos appels à :

Tareck El Aissami
Ministerio del Poder Popular para Relaciones Interiores y Justicia,
Av. Urdaneta, Esquina Platanal
Edif. Sede MIJ, Piso 1
Carmelitas, Caracas
Apartado Postal 1010^a
Venezuela
Fax : +58 (212) 5061685

Formule d'appel : *Estimado Sr. Ministro* / Monsieur le Ministre,